Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 14/03/2023

Berger Levrault

ID: 005-210500146-20230211-DE 2023 05BIIS-DE

Département des Hautes-Alpes

## **COMMUNE DE BARRET SUR MEOUGE**

05300 BARRET SUR MEOUGE

Tél: 04.92.65.10.93 Email: mairie.barretsurmeouge@wanadoo.fr

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-05-bis**

L'an deux mille vingt-trois, le onze février à dix heures trente, le conseil municipal de la commune de Barret sur Méouge, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni sous la présidence de son maire Philippe PEYRE, à la Mairie de Barret sur Méouge.

Membres présents 6 : Philippe PEYRE, Yolande MADIOT, Jean BUSCH, François STEENHOUT, Norine JONAS, Virginie ANDRASI

Membres absents excusés : Mikael MAES, Annick ARMAND, Pierre GABRIEL

Membres absents non excusé :

Membres en exercice: 9

<u>Date de la convocation</u> : 6 février 2023 <u>Secrétaire de séance</u> : Yolande MADIOT

Vote à main levée : POUR « 3 », Vote CONTRE « 3 », ABSTENTION « 0 »

Selon l'article L2121-20 du CGCT, lorsqu'il y a partage égal des voix et sauf cas de scrutin secret, la voix du président est prépondérante. La candidature du couple David Jacob / Patricia Errico est retenue.

## <u>OBJET : CHOIX DU NOUVEAU GERANT DE L'AUBERGE COMMUNALE</u>

**Vu** la délibération du conseil Municipal de Barret sur Méouge DE-2022-32 du 26 août 2022 qui met fin au bail de M. Marc BERNARD par non reconduction

Vu le bail de gérance de l'auberge communale

**Vu** l'article L2131-11 du CGCT considérant le conflit d'intérêt familial et moral dans l'affaire, Mme Annick ARMAND et Mr Pierre GABRIEL ne participent pas au débat ni au vote sur ce dossier.

Considérant les deux candidatures retenues en Mairie qu'il convient de départager

- Le couple David JACOB Mme Patricia ERRICO, restaurateurs
- La SAS constituée par quatre habitants du village (Aurélie Laugier, Mikaël Maes, Katleen Maes, Maeva Vial)

A l'issue des débats et après en avoir délibéré le conseil municipal :

• **Décide** que le couple David JACOB et Patricia ERRICO sont les candidats retenus pour la reprise de la gérance de l'auberge de Barret sur Méouge.

Conseil Municipal du 11 février 2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire Philippe PEYRE